

# Le Salève par le Pas de l'Echelle



Une randonnée proposée par davidviry

En 2 heures et 800 mètres de dénivellation, de Genève au Salève.



Randonnée n°102526

<b>Durée :</b>	5h40	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	11.56km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	842m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	834m	<b>Régions :</b>	Alpes, Salève
<b>Point haut :</b>	1248m	<b>Commune :</b>	Étrembières (74100)
<b>Point bas :</b>	422m		

## Description

### Premier tronçon : du sentier du Pas de l'Echelle (1) jusqu'à Monnetier

Direction générale : le château de Monnetier dans le creux entre le Grand et le Petit Salève (visible de l'arrêt du bus 8 à Veyrier-Douane).

Après la douane de Veyrier (400 mètres d'altitude), traversez la D1206 (ancienne N206), qui relie Annemasse à St-Julien. Continuez la marche tout droit direction Salève. 200 mètres après la D1206 (ancienne N206), franchissez la voie ferrée. Continuez tout droit et dépassez le restaurant "au p'tit four'No" se trouvant à votre gauche. 30 mètres plus loin, évitez l'impasse de la Touvière et tournez à gauche en suivant la route direction Annemasse (chemin du Bois Méridet, parallèle à la voie ferrée sur 150 mètres). 300 mètres plus loin, passez le pont sur l'autoroute A40 (1).

Après le pont, tournez à gauche et après 20 mètres, à droite en laissant une maison à votre gauche. 20 mètres plus loin, derrière des blocs de pierre, vous trouvez le début de la forêt et un écriteau "Monnetier: 1h ; Table d'orientation : 2h35 ; Croisette: 4h ; Pas de l'Echelle (Bourg) : 0h15". Suivez le sentier, assez raide, qui s'élève en grands lacets (balisage, barrières de protection lorsque la pente est escarpée). Quelques 40 minutes plus tard, vous arrivez à une plaque commémorative. Emprunter les escaliers (2), monter les 110 marches (en partie creusées dans le roc, rampe de fer). Le sentier débouche vers la sortie du tunnel de la voie ferrée désaffectée, côté Monnetier. Tournez à gauche et passez devant le porche d'entrée du château de Monnetier à votre gauche. 200 mètres plus loin, vous arrivez à l'église de Monnetier (700 mètres d'altitude)(3).

### Second tronçon : Monnetier/antenne (8) par les Treize Arbres

De l'église de Monnetier (700m), prenez sur la droite la Route des Deux Salèves. Traversez la D41A et poursuivez dans la Rue Bernadette. Retrouvez la D41, suivez-la pendant quelques mètres sur la gauche et engagez-vous sur un large chemin montant à droite, qui longe une propriété privée (chalet). Laissez une ancienne carrière à gauche. Plus haut, après un virage à gauche, prenez à droite un sentier étroit qui suit au départ une petite vire rocheuse. On passe à coté d'un fossile d'une ammonite puis on arrive à un oratoire (4).

Depuis cet oratoire, empruntez un chemin s'élevant à gauche dans la forêt. (Attention! A la descente, 20 mètres en amont de l'oratoire il y a des plaques de rocher qui sont très glissantes en cas de pluie : soyez prudents). On atteint la route D41A 150m en aval du restaurant de la Croix (890m). Franchissez la route et continuez au-dessus en biaisant à gauche. Le sentier coupe encore 4 fois la route. Passez à droite de l'ancien Hôtel-Restaurant du Mont Blanc (1050m), puis, plus haut, à droite du chalet du CAS.

### Points de passages

- D/A**  
N 46.166784° / E 6.187848° - alt. 422m - km 0
- 1 Pont sous l'autoroute A40**  
N 46.164614° / E 6.196227° - alt. 428m - km 0.86
- 2 Escaliers taillés dans le roc**  
N 46.162771° / E 6.201194° - alt. 667m - km 1.78
- 3 Eglise de Monnetier**  
N 46.160345° / E 6.206612° - alt. 700m - km 2.3
- 4 Oratoire**  
N 46.161107° / E 6.19892° - alt. 791m - km 3
- 5 Croisement**  
N 46.152062° / E 6.197461° - alt. 1083m - km 4.19
- 6 Route D41A**  
N 46.150587° / E 6.194124° - alt. 1144m - km 4.85
- 7 Aire de parapente et aile delta**  
N 46.147547° / E 6.188411° - alt. 1213m - km 5.53
- 8 Sommet, antenne**  
N 46.145332° / E 6.188068° - alt. 1248m - km 5.78
- D/A**  
N 46.166784° / E 6.187848° - alt. 422m - km 11.56

Arrivée à un croisement de quatre voies (5) (1080m) : à gauche, route privée pour Grange Passey ; à droite, un chemin rejoint la station supérieure du téléphérique. Continuez en face ; vous arrivez à un pont, puis à l'ancienne gare des Treize Arbres (1150m, un ancien restaurant). Remonter le Chemin des Treize Arbres jusqu'à croiser à nouveau la D41A (6).

Traversez la route puis passez à travers champs en biaisant à gauche en direction de l'antenne. Monter les escaliers et traverser sur la droite l'aire de jeux pour enfants puis couper les lacets de la D41 deux fois. Vous arrivez à une ancienne table d'orientation et une aire d'envol des parapentes et ailes delta (7) (1212 mètres d'altitude). L'antenne est devant vous à 300 mètres sur la gauche (8).

La descente s'effectue par le même chemin qu'à l'aller.

Variante : *Il est également possible de rejoindre la gare du téléphérique qui se trouve au Nord-Est du sommet. Accès, soit par la D41A, soit par l'itinéraire de l'aller en bifurquant à droite au point (5), soit en empruntant le sentier qui suit la crête (en violet sur la carte IGN) en passant par le point (7) et en croisant la D41A peu avant la gare.*

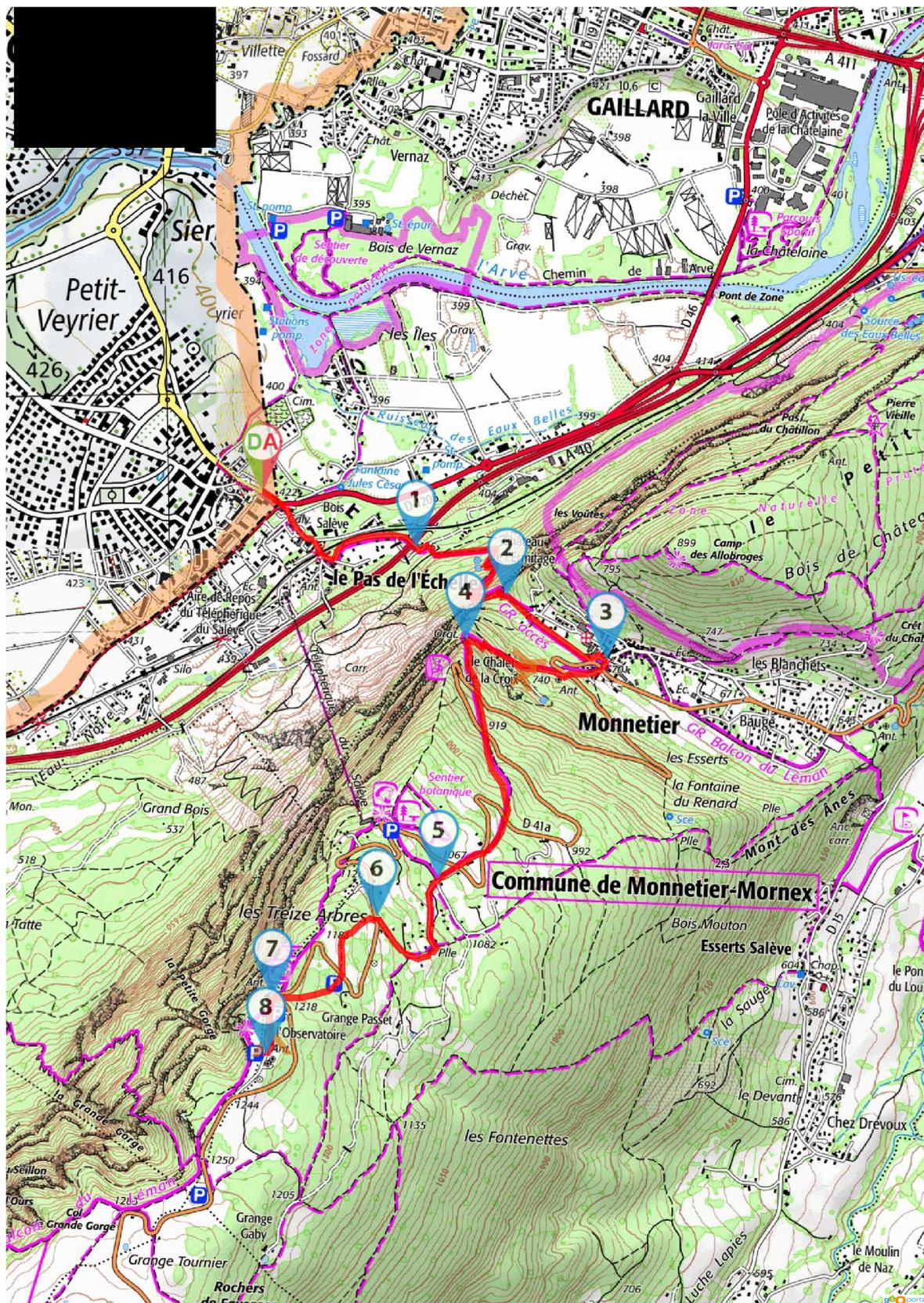
### Informations pratiques

Avertissement : dans le premier tronçon, sentier dangereux par endroits (risque de glisser si terre mouillée). Chute des pierres possible.

Description d'après " Randonnées au Salève ", 53 itinéraires et une carte au 1:25'000, 7.1984, section genevoise du Club Alpin Suisse, Pierre Bossus (livre épuisé).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-saleve-par-le-pas-de-l-echelle/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

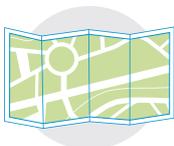
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**